



HAL
open science

Autour des concepts de territoire, de durabilité, d'innovation et de confins

Henri Chamussy

► **To cite this version:**

Henri Chamussy. Autour des concepts de territoire, de durabilité, d'innovation et de confins. Rencontres scientifiques franco-Sud-Africaines de l'innovation territoriale, Jan 2002, Grenoble - Avignon, France. pp.8. halshs-00741053

HAL Id: halshs-00741053

<https://shs.hal.science/halshs-00741053>

Submitted on 11 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Colloque Recompositions territoriales, confronter et innover, Territorial restructurings, comparisons and innovations. Proceedings of the French-South African meeting on territorial innovation. Actes des Rencontres franco-sud-africaines de l'innovation territoriale janvier 2002

Partie II Villes secondaires, confins et métropoles : l'innovation au cœur ou à la périphérie ?

Henri CHAMUSSY :

***Autour des concepts de territoire, de durabilité,
d'innovation et de confins***

Autour des concepts de territoire, de durabilité, d’innovation et de confins : quelques réflexions et exemples

Henri Chamussy, Maître de conférence, Groupe Dupont, UMR-TEO
henri.chamussy@ujf-grenoble.fr

1. Les territoires face à l’impératif de la durabilité

Ce titre pose un sérieux problème conceptuel. Tant qu’on n’aura pas donné un contenu clair – discutable, discuté peut-être, mais clair, en extension et en compréhension -, au concept de territoire, il sera bien difficile de savoir comment un territoire peut réagir aux exigences de la durabilité.

On pourrait d’ailleurs dire la même chose ou presque de la durabilité. La traduction française est sémantiquement inadéquate, et ne traduit pas du tout le sens du mot anglais de « sustainability » « Soutenable » sera bien meilleur, s’il n’avait pas une autre charge de sens en français. Mais après tout, mon texte est destiné à un colloque international où les deux langues, anglais et français, sont admises. En conséquence, dans ce texte, j’utiliserai, entre guillemets, les mots de « sustainability » et de « sustainable »

Le développement « sustainable », cela veut dire – du moins c’est mon opinion – un développement qui ne lèse pas les populations, qui assure leur niveau de vie et doit, dans de nombreux cas, permettre de l’améliorer, un développement supportable (je me demande si le mot de « supportable », ne serait pas une meilleure traduction de « sustainable ») tout en ne compromettant pas l’avenir par une consommation non contrôlée de ressources non ou peu renouvelables, et en ne rendant pas l’environnement insupportable (voilà qu’on retrouve le mot...) pour les gens qui vivent dans cet environnement ;

De toute évidence, un développement « sustainable », évitant ce qu’on peut considérer comme des excès ou des gâchis et des dangers pour le bien-être exige une gouvernance, car il ne peut pas être le seul fait des pouvoirs politiques *stricto sensu*, et ce pour deux raisons :

- ce développement exige, sinon un consensus, au moins une assez large approbation des populations concernées. Sinon les responsables politiques en charge des pouvoirs publics, seuls pour résoudre les problèmes, deviennent impopulaires (et ne sont pas réélus) ou ont des attitudes démagogiques, justement pour ne pas devenir impopulaires.
- il n’est pas du pouvoir des politiques d’être en mesure d’avoir le regard sur tous les aspects du développement. Sauf dans des régimes dictatoriaux ou fortement dirigistes, il existe des initiatives individuelles, il existe des entrepreneurs, il existe des associations de citoyens, il existe des intellectuels engagés, en deux mots il existe une société civile.

La gouvernance (là aussi subsiste un problème de définition conceptuelle ou plutôt notionnelle), c’est, selon moi, la somme des efforts des politiques et de la société civile pour assurer la vie et le bien-être de la population dans le contexte d’un développement « sustainable »

Le problème de compatibilité entre territoire et « sustainability » réside dans le fait que la plupart des moyens d’assurer la vie et le bien-être de la population doivent être pensés et mis en œuvre, pour des raisons pratiques et fonctionnelles, dans un cadre spatial clairement délimité (j’en suis persuadé, au risque de passer pour un cartésien indécrottable) Or précisément, il me semble qu’un territoire, s’il est ce qu’on en dit, s’il est donc bien la combinatoire sociale de pratiques spatiales individuelles, de vécus individuels, de représentations individuelles dont le scientifique qui étudie le territoire tente de constituer une sorte de synthèse qui ne ressort, ni de la somme ni des produits de ces pratiques, de ces vécus, de ces représentations, ne peut que fort rarement coïncider avec un espace géographique bien défini et délimité. C’est un travail de recherche passionnant que de dégager progressivement un territoire de la gangue des travaux sur ce territoire, mais le résultat se heurte à deux défauts majeurs :

- un territoire, c’est de l’idéal, c’est intéressant mais ce n’est pas manipulable
- et ce n’est donc pas opérationnel.

Or le développement durable, c’est de l’opérationnel ; et dans le mot « opérationnel », il y a le mot « rationnel »...Il faut pouvoir construire ou ne pas construire des routes et des tunnels, décider de la prééminence du rail ou de la route, freiner ou non la consommation d’énergie, contrôler ou laisser faire péri-urbanisation et rurbanisation, laisser utiliser des pesticides ou freiner leur utilisation. Encore une fois cela nécessite un certain consensus, et également, de la part des scientifiques et techniciens qui font de l’aide à la décision (et également, peut-on espérer, de la part des preneurs de décision) une dose de solides connaissances des processus en cours, de leurs effets bénéfiques ou pervers, et aussi une bonne capacité de persuasion (sans contrainte, sinon on sortirait de la démocratie, ce que personne dans ce colloque ne veut, certainement...) Le concept ou plutôt la notion de territoire, si elle est intéressante pour essayer de comprendre le fonctionnement, n’est, je le répète au risque de recevoir une volée de bois vert, absolument pas opérationnelle.

Je conclurai, pour illustrer mon propos, par un exemple (que je pourrais développer à loisir, et que je développerai d’ailleurs mais ailleurs) sur un pays que je commence à connaître un peu, sinon à comprendre : le Liban.

Le Liban est un pays de territoires. C’est un pays de communautés, et chaque communauté ressent très fortement son territoire, pour de nombreuses raisons historiques enracinées dans les siècles, et aussi dans les tragiques années récentes. Je me demande si, par une simplification certainement abusive, on ne pourrait pas résumer le problème libanais par la superposition d’intérêts exogènes ainsi que de la situation générale du Proche-Orient (Syrie, Israël-Palestine) et de conflits communautaires (de conflits de territoires en fait) exacerbés et manipulés par les forces exogènes. Depuis la fin de la guerre civile, on assiste à une sorte de croisement de communautés qui tentent de reconstituer des territoires mis à mal pendant quinze ans avec des groupes sociaux issus de divers territoires et d’où commencent à émerger des intérêts de classe (en quelque sorte des communautés déterritorialisées)

Cette prégnance des communautés et des territoires a toujours empêché l’existence et l’efficacité d’un Etat fort (« Etat » au sens français du terme, et « fort » non pas dans un sens dictatorial, mais dans un sens d’efficacité) Lorsque l’intérêt général se heurte aux intérêts de l’une ou l’autre ou plusieurs des communautés, c’est l’Etat qui perd.

Tout développement « sustainable » devient alors à peu près impossible, parce que l’Etat n’a pas les moyens, même en s’appuyant sur un consensus décelable, de faire appliquer un certain nombre de règles qui permettraient la « sustainability » du développement. Il n’en a ni les

moyens matériels, ni les moyens de persuasion. Il peut toujours légiférer, mais si personne ne s’occupe de cette « légalisation », que faire ?

Voici un exemple de ces difficultés, exemple typique des problèmes de développement durable : en milieu méditerranéen et karstique, le problème de l’eau est crucial : problème d’approvisionnement en eau potable et d’irrigation et problème des eaux usées. L’énorme exurbanisation entraînée par la guerre a abouti à une urbanisation incontrôlée tout autour de Beyrouth, sur la côte certes, mais aussi vers l’est, sur les pentes du Mont Liban : chaque replat, sur une vaste superficie, et jusqu’à une altitude élevée (parfois jusqu’à 1000 m), est envahi d’immeubles ou de maisons individuelles qui ont submergé les noyaux des villages anciens. Les moyens manquant pour construire un réseau d’adduction et d’évacuation des eaux, ou la négligence jouant son rôle, chaque promoteur ou chaque propriétaire, dans la plupart des cas, assure son approvisionnement en eau par des forages dans les aquifères atteignables, sans souci (sans même se poser le problème, d’ailleurs) du renouvellement de la nappe. De la même manière, les réseaux d’égouts étant très rarement construits, chaque immeuble ou maison assure l’évacuation de ses eaux usées par un puits à fond perdu, et les eaux usées rejoignent les réseaux karstiques.

C’est un exemple parmi d’autres. On pourrait parler de l’état de la côte, de la dramatique congestion de la circulation dans un pays où les transports en commun sont embryonnaires, du non-respect des normes sismiques dans un pays à forte sismicité, de l’usage incontrôlé des pesticides sur les vergers, etc., etc.

Ce n’est certainement pas dans le cadre communautaire ou de territoires qu’on pourra assurer un développement durable. La gouvernance, au sens où je l’ai entendue plus haut, n’existe pas, la société civile est à peine esquissée, car pour exister, il faudrait qu’elle transcende les communautés et les territoires. Peut-être un jour... ?

L’exemple du Liban n’est peut-être pas généralisable. Je reste néanmoins sceptique sur l’efficacité du territoire pour assurer un développement durable, où que ce soit. Ou bien alors il y aura coïncidence spatiale d’un territoire et d’un espace de gouvernement et de gouvernance. Ou bien alors il faut (ce serait une astuce...) changer le contenu de la notion de territoire !

2. Confins et innovation territoriale

Une fois encore, nous voici confrontés à des concepts sur lesquels mes lectures et ma présence attentive à de nombreux colloques me laissent penser qu’il n’y a guère d’accord. Aussi je m’interroge un peu sur les termes « confins et innovation territoriale »

Confins ? espaces isolés, lointains, à la périphérie de la périphérie ? à très faibles densités humaines ?

Innovation territoriale ? Cela veut-il dire capacité pour les sociétés ou les ébauches de sociétés qui peuplent ces confins à créer, délimiter, organiser, « habiter » (au sens où le géographe Jean-Paul Ferrier l’entend) des territoires ?

“Rencontres de l’innovation territoriale”

Ce sont ces sens là que je vais prendre en compte. Si je me trompe, si je donne à ces concepts une extension et une compréhension qui ne sont pas du tout en accord avec celles de beaucoup de géographes, alors je risque de provoquer beaucoup d’incompréhensions et de contresens. Ce ne serait pas un drame... !

Confins ? Le mot est vague. Il évoque le mot « confinement » Les habitants seraient-ils confinés dans ces confins ?
Ensuite il y a tant de sorte de confins....

On peut penser aux périphéries, et même aux périphéries des périphéries. Mais elles peuvent être si diverses... Espaces au bord de l’œkoumène, comme l’Abitibi ou le nord du Saguenay-Lac Saint-Jean, presque vides, un groupe humain de ci de là. Il y a d’autres espaces du même genre : l’outback australien. Contraintes extrêmes : climatiques souvent, ou provoquées par les énormes distances (distances énormes à l’échelle d’un Européen, mais qui ne semblent pas traumatiser outre mesure certains habitants de ces espaces..)

Groupes humains jetés à la volée dans des archipels du bout du monde ! Quelques milliers d’êtres humains par-ci, quelques centaines par-là : les îles Far Oer, les archipels polynésiens. Par exemple, si Tahiti et les Iles de la Société sont une périphérie (périphérie de quoi, d’ailleurs ?), que penser des Tuamotou ? Et des Iles Australes ? Question d’échelle, souvent. A l’échelle du monde, comparativement aux Iles Australes, les îles de la Méditerranée, Cyclades ou Sporades, considérées comme une périphérie par les Européens, sont au cœur de la Banane Bleue... ! On doit ajouter, et c’est une différence avec les espaces aux marges de l’œkoumène, évoqués plus haut, que ces espaces insulaires sont souvent minuscules (au milieu d’immensités océaniques), mais éventuellement fort peuplés relativement à leur taille, présentant donc de hautes densités de population. Les distances pour sortir sont énormes, les distances intérieures sont infimes.

Enfin un troisième type (il y en a probablement plus, il faudrait penser à une classification un peu consistante, qui, à ma connaissance, n’a jamais été faite), il y a les marges politico/sociales, confins et confinements dus à une anarchie politique, ce que Roger Brunet appelle quelque part « les trous blancs » Des espaces qui peuvent être confrontés également à une marginalisation due aux contraintes naturelles : Somalie, Afghanistan, une bonne partie de l’Asie centrale ex-soviétique, mais qui peuvent être entraînés uniquement par un contexte politique (Kosovo, Libéria)

Alors la territorialité dans tout cela ? L’innovation territoriale ? Tout dépend évidemment de l’extension et de la compréhension qu’on donne au concept de territoire.

Espace approprié par ses habitants, vécu quotidiennement, balisé, symbolisé, bourré de repères et de repaires ? C’est le cas de la plupart des îles, sauf si les populations sont trop déstructurées par la colonisation, le tourisme, encore que l’acculturation peut permettre le passage du type traditionnel de territoire à un nouveau type, par exemple dans certaines îles de Polynésie française, - Tahiti certes, mais c’est un cas spécial, puisque c’est le centre de la périphérie, mais Moorea, Huahine par exemple, Bora Bora surtout... Peut-on considérer comme une innovation le fait d’assurer une transition entre la territorialité traditionnelle et une nouvelle territorialité (je ne sais comment la baptiser) ?

Et peut-on parler de territorialisation lorsque l’île isolée (pléonasme ?) se trouve au cœur d’une mondialisation de type « paradis fiscal » et « argent sale », reliée à toutes les métropoles par un dense réseau de télécommunications ? (Bahamas...)

Bien entendu, les habitants des « confins » ne savent absolument pas qu’ils ont produit, qu’ils produisent, qu’ils vont produire un territoire. Peut-être les géographes et les sociologues vont étudier leurs pratiques spatiales et le constateront...

Encore faut-il savoir un jour ou l’autre si tout espace habité (même s’il est peu habité...) est un territoire. Je répète ce que j’ai écrit plus haut, à savoir que le concept de territoire me semble rester très flou, qu’il est pratique à exhiber (et que cela « fait bien » de l’exhiber), mais qu’il n’est pas opératoire. Un concept opératoire sert à progresser dans la connaissance, or le concept de territoire est une fin en soi : on déclare que cet espace est un territoire, on est content, et puis... et puis il n’y a plus grand chose à dire.

En revanche l’innovation territoriale est un concept plus intéressant. Il porte dans son sens que les habitants ont changé quelque chose dans leur territorialité, qu’ils ont inventé une manière de vivre, qu’ils ont modifié leurs pratiques spatiales. A y bien réfléchir, ça n’a rien d’extraordinaire, et tout groupe social passe son temps à faire de l’innovation territoriale. Si j’observe, sur une période de, disons un demi-siècle, mon village de Bourgogne, je constate que ses habitants ont complètement changé de mode de vie et de pratiques spatiales. A la fin des années 40, il y avait quatre voitures sur la commune ; un autocar par semaine descendait à Chalon le vendredi matin, jour du marché, et remontait le vendredi en fin d’après-midi. Il y avait dans le village deux bistrot, deux épiceries, une boutique fourre-tout (une sorte de bazar-mercerie), une boucherie, une boulangerie. Pour la plupart des gens, aller à Chalon était un voyage (une fois par mois pour les plus aventureux) La plus proche gare, sur la ligne du petit train Chalon-Cluny, était à six kilomètres, il y avait trois trains par jour. La vigne était la principale culture, mais tous les viticulteurs avaient une basse-cour abondante, un vaste clapier, et le plus souvent trois ou quatre vaches. On vivait encore avec des modes de communication séculaires, avec des pratiques collectives. Le garde champêtre, armé d’un tambour dont il extrayait de superbes roulements, déambulait dans le village et les hameaux pour annoncer l’ouverture du ban des vendanges ou crier un « avis à la population »

Cinquante ans après, il y a plus de cent cinquante voitures, dont une bonne soixantaine part chaque jour avec, au volant, les navetteurs qui descendent travailler à Chalon ou au Creusot. Il reste un bistrot, d’une médiocrité insigne, mais où on peut encore aller taper le carton le samedi soir, et un dépôt de pain ouvert le matin seulement. Il y a bien encore un autocar, et même deux fois par semaine, mais il est presque vide. Il est question de le supprimer. La plus proche gare est à dix huit kilomètres, et la voie ferrée d’intérêt local a été remplacée par une piste cyclable (un excellent mémoire de maîtrise a été réalisé à l’Institut de Géographie Alpine. sur cette « Voie Verte ») Les achats sont faits à la supérette du chef-lieu de canton, ou bien dans un des deux vastes centres commerciaux (Carrefour, Darty, Halle aux Chaussures, Castorama, MacDonald, Leader Price) où l’on se rend en vingt minutes par la voie rapide Chalon-Le Creusot. Bien entendu, tout le monde a l’eau courante, pas très agréable à boire (un peu trop chlorée) mais certainement beaucoup moins polluée qu’il y a cinquante ans, quand les puits fournissaient l’eau de la nappe phréatique, alors qu’il devait y avoir au maximum deux fosses septiques dans le village...

En revanche, les trois-quarts des gens ont une antenne parabolique et donc peuvent zapper sur une centaine de chaînes... On n’entend plus caqueter les poules, il n’y en a plus ; les clapiers sont vides, les viticulteurs n’ont plus de vaches. Par contre, sur le versant ouest de la colline, il y a deux éleveurs de Charolaises. Les viticulteurs n’ont plus de bêtes ; ils n’embauchent plus

de joyeuses bandes de vendangeurs, car ils ont des machines à vendanger. Mes voisins viticulteurs (une belle exploitation, d’excellents vins rouges ou blancs A.O.C. bourgogne côte chalonaise) sont partis en vacances l’année dernière à l’Ile Maurice. Cette année, en croisière sur le Nil : ils en ont le temps entre la fin de la mise en cuve et la taille, et le soleil des tropiques, pendant l’hiver bourguignon, n’est pas désagréable. Ils vont de temps en temps passer une journée à Paris (un quart d’heure de voiture pour atteindre la gare du Creusot-Montchanin, et une heure et demie de T.G.V.)

A t’on assisté, en un demi-siècle, à un processus d’innovation territoriale? Il n’y a plus aucun point commun dans l’appropriation de l’espace et les pratiques spatiales du père de mon voisin, qui allait à Chalon une fois par mois et dont le seul voyage avait été vers un stalag de Poméranie entre 1940 et 1945, et celles de son fils qui fait une croisière sur le Nil ou le lézard sur les plages de l’Ile Maurice ! Mais je me demande s’il y a encore un territoire. Si, comme je le pense, il n’y a plus de territoire (ou bien une autre sorte de territoire, encore indécelable), alors l’innovation territoriale a tué le territoire.

Alors, peut-être mon exemple est-il mauvais. Mon village n’était pas dans les confins, mais seulement un des trente mille villages de la France profonde du milieu du XX^e siècle.

Je vais alors parler de Tikehau, un atoll des Tuamotou, sur lequel j’ai passé quatre jours au cours d’un voyage d’études en Polynésie française. C’est une fraction de la commune de Rangiroa, à une demi-heure d’avion... L’espace géographique des habitants de Tikehau est simple : l’immense anneau de l’atoll, une centaine de grandes cases aérées, au long de deux larges routes en sable corallien durci ; une piste en béton, c’est l’«aéroport» ; le lagon, parcouru par des pirogues à balancier et quelques canots à moteur ; quelques cases pour les touristes, au bout du village ; quelques cases enfin à «Tikehau sauvage» pour des touristes amateurs de solitude, de soleil et de sel : on ne peut les atteindre qu’en traversant le lagon. Une ferme d’huîtres perlières. La pêche dans le lagon. Tout autour du village, la cocoteraie ; des jardins autour des cases. Il y a deux voitures sur l’atoll, l’une est la camionnette de l’hôtel, l’autre celle de la Compagnie d’électricité ; beaucoup de vélos, quelques mobylettes pétaradantes. Plusieurs églises (les sectes sont bien implantées) Le seul lien avec le reste du monde, hormis télévision et téléphone, c’est, trois fois par semaine, l’A.T.R. d’Air Tahiti ; la passe n’est pas assez profonde pour que la «goélette» qui dessert la plupart des îles de Polynésie française puisse entrer dans le lagon, et le rivage «extérieur» n’est pas atteignable (récifs, barre et immense estran corallien, énormes vagues) C’est un monde en apparence clos, physiquement clos en tout cas. Un monde confiné.

Il y a une école primaire, avec deux institutrices. Si les enfants veulent poursuivre leur scolarité, le collège est à Rangiroa ; on y va en avion. Le lycée est à Tahiti, à plus d’une heure de vol. Il est bien difficile aux jeunes qui ont fait des études secondaires de revenir ensuite à Tikehau, aider à la ferme aux huîtres ou à la pêche, ou à la récolte du coprah. Le territoire fait fuir, vers un autre territoire, souvent les bidonvilles de Faaa («banlieue» de Papeete qui contient, outre l’hypermarché Continent - est-ce de l’humour ? -, l’aéroport international et quelques hôtels de standing : contrastes qui favorisent les émeutes...) La Polynésie m’apparaît comme un ensemble de territoires disjoints... Confins, périphérie ? Mais périphérie de quoi ? Et quelles innovations territoriales possibles ?

Il faudrait analyser d’autres îles, sous d’autres latitudes, et des sahels, et des bords de l’œkoumène, et des terres de nomades en voie de sédentarisation. Il faudrait étudier comment se territorialisent les colonies israéliennes assiégées dans des lambeaux de Palestine, comment se replient sur eux-mêmes (en se reterritorialisant ?) Les morceaux du Congo démocratique

“Rencontres de l’innovation territoriale”

(ex-Zaïre) en dissolution. Et, à l’autre bout de la réflexion, les « gated communities » californiennes, mexicaines, brésiliennes...

Mais est-on encore dans des confins ? Dans des confinements, certainement...

La globalisation, la mondialisation (peu importe le mot...) fait éclater de nombreux territoires traditionnels, mais par contre-coup, en fait naître de nouveau sur ses marges et ses confins. Quelles formes de pratiques de l’espace les habitants de ces territoires (si ce sont des territoires...) peuvent-ils inventer, comment peuvent-ils innover pour vivre ou survivre ? quelles formes communautaires créer ?

Vaste sujet. Pour l’instant, on ne peut que jeter des jalons. Des solides équipes de chercheurs pourraient se saisir du sujet. Ce serait intéressant, et... mouvant....